



ASSOCIATIONS  
À COMPÉTENCE  
ENVIRONNEMENTALE



## Lettre d'information aux associations n° 02





## Édito

Dans un contexte de nécessaire accélération de lutte contre le changement climatique et les inégalités, les politiques publiques en matière de développement durable, portées par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire doivent continuer à se renforcer en s'appuyant sur les acteurs associatifs en matière de dialogue environnemental.

La feuille de route des Objectifs de Développement Durable (ODD), présentée par Mme la ministre Élisabeth BORNE le 20 septembre dernier lors de la journée anniversaire des ODD, constitue une étape supplémentaire dans la sensibilisation des citoyens et les acteurs associatifs auront un rôle prépondérant dans sa mise en œuvre.

L'année 2020 s'annonce riche en projets et événements en lien ou à destination du milieu associatif avec, entre autres :

- \* la mise en œuvre de la nouvelle circulaire Éducation au Développement Durable (EDD) du 27 août 2019 et du projet de loi anti-gaspillage pour une économie circulaire qui visent à renforcer les démarches de développement durable et d'économie circulaire auprès des scolaires et des citoyens
- \* la généralisation du Service National Universel (SNU) à l'ensemble du territoire. Ce dispositif doit constituer un véritable levier de formation des jeunes à l'éco-citoyenneté avec l'appui des associations à compétence environnementale
- \* la tenue, à Marseille, du congrès mondial de la nature de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) du 11 au 19 juin et qui, pour la première fois, aura un espace dédié spécifiquement au grand public : les Espaces Générations Nature, moyen supplémentaire de mobiliser les associations à la formation écocitoyenne.

Je connais aussi toute l'importance et l'enjeu des aspects budgétaires pour mener à bien tous les projets associatifs. C'est pourquoi, cette lettre d'information se fait le relais des campagnes de subventions et appels à projets à venir portés par la DREAL ou auxquels elle est associée par d'autres services de l'État.

Corinne TOURASSE

## Sommaire

### Zoom sur...

Feuille de route des ODD  
Service National Universel

### Subventions

Campagne de subvention  
2020 à destination des  
associations à compétence  
environnementale

Appel à projets « Plan  
Régional Santé  
Environnement »

Fonds pour le  
Développement de la Vie  
Associative

### Veille juridique

Nouvelle circulaire EDD

Projet de loi anti-gaspillage  
pour une économie  
circulaire

Publication au Journal  
Officiel des associations et  
fondations d'entreprises

### Agenda

Journée anniversaire des  
ODD  
Congrès de l'UICN  
Service National Universel

### Liens utiles

# Zoom sur...

## Feuille de route des ODD

La feuille de route de la France pour l'Agenda 2030 a été présentée par la ministre Élisabeth Borne à l'occasion de la journée anniversaire des Objectifs de Développement Durable (ODD) le 20 septembre dernier.

Cette publication fait écho au sommet des Nations-Unies sur le développement durable du 25 septembre où 193 États membres de l'ONU se sont engagés à mettre en œuvre l'Agenda 2030 et à atteindre les 17 Objectifs de Développement Durable pour la planète, les populations, la prospérité, la paix et les partenariats.

Cette feuille de route s'adresse à tous les acteurs de la société française afin de les inciter à évoluer de la sensibilisation à la mise en application des ODD.

Pour répondre à cet objectif ambitieux, la feuille de route se décline en 6 enjeux:

1. Agir pour une société juste en éradiquant la pauvreté, en luttant contre toutes les discriminations et inégalités et en garantissant les mêmes droits, opportunités et libertés à toutes et à tous
2. Transformer les modèles de sociétés par la sobriété carbone et l'économie des ressources naturelles, pour agir en faveur du climat et de la planète et de sa biodiversité
3. S'appuyer sur l'éducation et la formation tout au long de la vie pour permettre une évolution des comportements et modes de vie adaptés au monde à construire et aux défis du développement durable
4. Agir pour la santé et le bien-être de toutes et tous, notamment via une alimentation et une agriculture saine et durable
5. Rendre effective la participation citoyenne à l'atteinte des ODD, et concrétiser la transformation des pratiques à travers le renforcement de l'expérimentation et de l'innovation territoriale
6. Œuvrer au plan européen et international en faveur de la transformation durable des sociétés, de la paix et de la solidarité



### Feuille de route des ODD

### Journée anniversaire des ODD

## Service National Universel

Le Service National Universel (SNU) s'adresse à tous les jeunes âgés de 15 à 16 ans et a pour objectifs de développer une culture de l'engagement, de renforcer la cohésion sociale, de transmettre un socle républicain et d'accompagner l'insertion sociale et professionnelle. Il s'articule autour d'un séjour de cohésion obligatoire portant sur 7 thématiques, d'une mission d'intérêt général obligatoire et d'un engagement volontaire d'au moins 3 mois.



En 2019, 3000 jeunes volontaires ont effectué un séjour de cohésion dans 13 départements pilotes. En 2020, ce dispositif va s'étendre à toute la France et concerner environ 30 000 jeunes.

Le dispositif régional, animé par la future DRAJES (Délégation Régionale Académique Jeunesse Engagement Sport), devrait accueillir 1500 jeunes dans les 6 centres départementaux ; les sessions se dérouleront au mois de juin.

Les associations à compétence environnementales sont pressenties pour animer la thématique « Développement durable et transition écologique et solidaire » et favoriser la sensibilisation des jeunes aux enjeux de développement durable, de lutte contre le changement climatique, de réduction et de tri des déchets, etc.

Les associations intéressées doivent se rapprocher des chefs de projets départementaux.

### En savoir plus

## Subventions

### Campagne de subvention 2020 à destination des associations à compétence environnementale - DREAL

La campagne de subvention 2020, à destination des associations à compétence environnementale se déroulera du 23 mars au 7 avril 2020.

Elle s'adresse :

- aux associations favorisant la participation au débat public
- aux associations animant un réseau associatif OU aux associations à compétence environnementale portant un projet EEDD

ET œuvrant pour l'économie circulaire

Dossier à transmettre du 23/03 au 07/04/2020 via LeCompteAsso

Instruction des dossiers : Juin/Juillet 2020

[En savoir plus](#)

### Appel à projets « Plan Régional Santé Environnement » (PRSE) - DREAL / Agence régionale de santé / Conseil Régional

Dans le cadre du PRSE 3 Provence-Alpes Côte d'Azur 2015-2021, la DREAL PACA et ses partenaires ont lancé un appel à projets commun à destination des porteurs de projets de la région PACA.

En 2020, celui-ci priorise les projets répondant :

- aux défis thématiques « Qualité de l'air » et « Alimentation »
- aux enjeux transversaux « Mobilisation des collectivités territoriales » et « Information/implication du citoyen ».

Dossier à télécharger sur : <http://prsepaca.fr/wordpress/appe-a-projets-sante-environnement-2020/> et à transmettre au plus tard le 13 mars 2020 à l'adresse : APSE2020@prse-paca.fr

Instruction des dossiers : Juin 2020

[En savoir plus](#)

### Appel à projets « Fonds pour le développement de la vie associative » - DRDJSCS

Ce fonds est destiné à soutenir les associations sur les axes :

- formation des bénévoles
- aide au fonctionnement des petites associations
- soutien aux projets innovants

Dossier à transmettre via LeCompteAsso à compter du 6 février et selon le département

[En savoir plus](#)

## Agenda

### Journée anniversaire des ODD – 20/09/2019 - Cité Internationale Universitaire de Paris

Présentation de la feuille de route pour l'Agenda 2030 par Mme la ministre Elisabeth BORNE et des initiatives des acteurs engagés pour la mise en œuvre des ODD

### Congrès de l'UICN – 11 au 19/06/2020 - Parc Chanot à Marseille

Espaces « grand public » sous forme d'Espaces Générations Nature, Pavillon France et espaces d'expositions extérieurs

### Service National Universel (SNU) – Juin 2020

## Veille juridique

### Nouvelle circulaire EDD

La circulaire EDD du 27 août 2019 introduit une généralisation de l'EDD. Elle vise à mettre en œuvre le plan d'actions en faveur du climat et de la biodiversité annoncé par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Se déclinant en 5 axes, la circulaire incite fortement les établissements scolaires à entrer dans une démarche de développement durable :

1. Exemplarité des écoles et des établissements scolaires
2. Pilotage académique et local de la transition écologique
3. Actions concrètes démultipliées par un renforcement des thématiques de la protection de l'environnement et de la biodiversité dans les programmes et les diplômes
4. Dimension européenne et internationale en lien avec les grandes conférences internationales
5. Évaluation, suivi et coordination nationale

### Projet de loi anti-gaspillage pour une économie circulaire

Le 21 janvier 2020, le projet de loi anti-gaspillage pour une économie circulaire a été adopté à l'Assemblée nationale.

Le texte porte sur 4 grandes orientations :

1. Stopper le gaspillage
2. Mobiliser les industriels
3. Informer le citoyen
4. Améliorer la collecte des déchets.

Il prévoit notamment de renforcer le principe de la responsabilité élargie des producteurs (REP).

### Publication au Journal Officiel des associations et fondations d'entreprises

La publication au JOAFE est gratuite depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 conformément à l'arrêté du 25 novembre 2019 modifiant l'arrêté du 9 novembre 2017 fixant le montant des rémunérations dues en contrepartie des services rendus par la direction de l'information légale et administrative.

[En savoir plus](#)

## Liens utiles

### Cadre régional du photovoltaïque en PACA

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/cadre-regional-du-photovoltaïque-en-paca-a1170.html>

### Site internet des consultations publiques

<http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/>